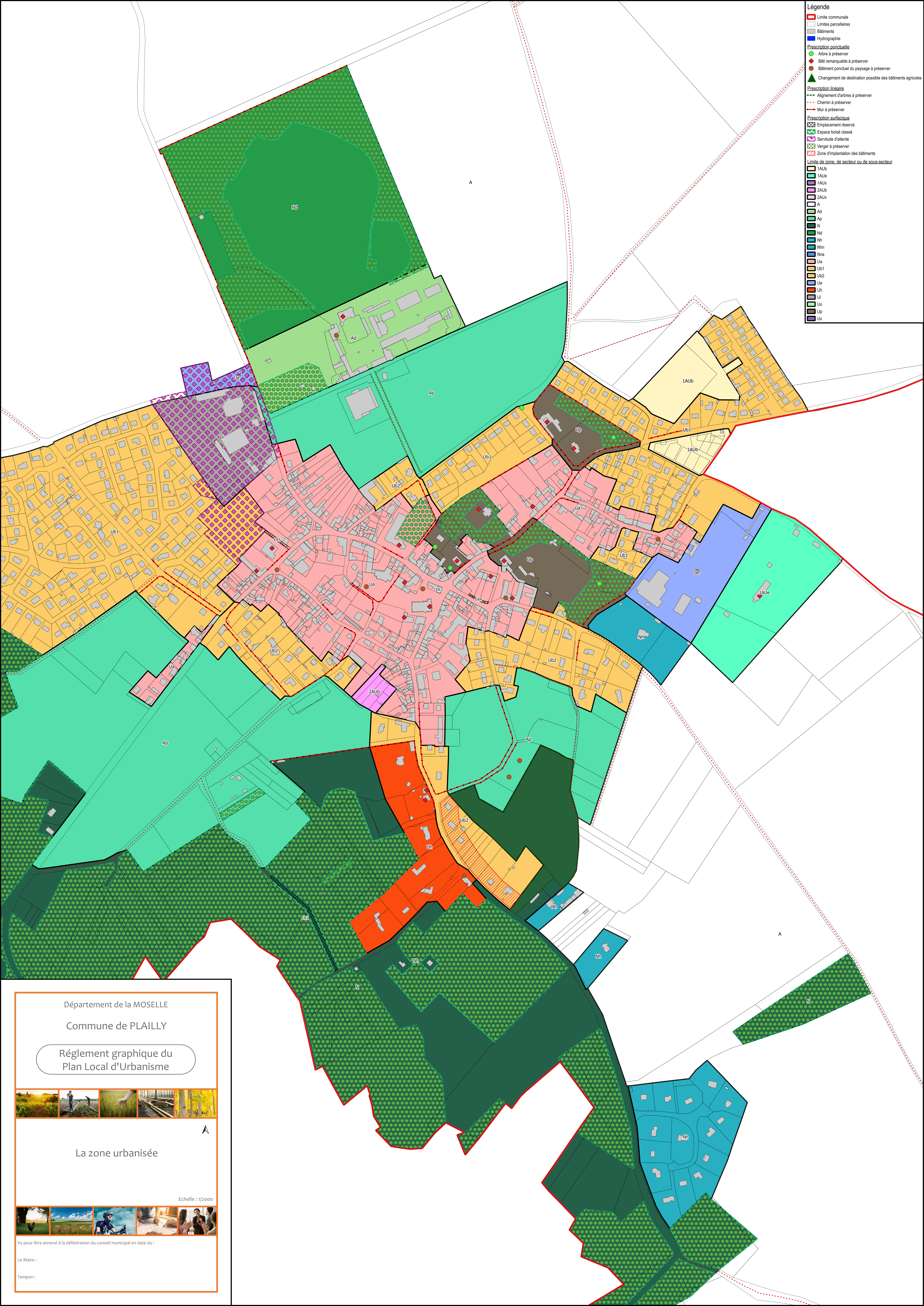


Légende

- Limite communale
- Limite parcellaire
- Bâtiments
- Hydrographie
- Prescription ponctuelle**
 - Arbre à préserver
 - Bâti remarquable à préserver
 - Bâtiment ponctuel du paysage à préserver
 - Changement de destination possible des bâtiments agricoles
- Prescription linéaire**
 - Alignement d'arbres à préserver
 - Chemin à préserver
 - Mur à préserver
- Prescription surfacique**
 - Emplacement réservé
 - Espace boisé classé
 - Servitude d'attente
 - Verger à préserver
 - Zone d'implantation des bâtiments
- Limite de zone, de secteur ou de sous-secteur**
 - 1Aub
 - 1Aue
 - 1AUX
 - 2Aub
 - 2AUX
 - A
 - Ad
 - Ap
 - N
 - Nd
 - Nh
 - Nhn
 - Nna
 - Ua
 - Ub1
 - Ub2
 - Ue
 - Uh
 - Ui
 - Uo
 - Up
 - Ux



Département de la MOSELLE

Commune de PLAILLY

Règlement graphique du Plan Local d'Urbanisme

La zone urbanisée

Echelle : 1/2000

Vu pour être annexé à la délibération du conseil municipal en date du :

Le Maire :

Tampon :